EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de ROMANS
Département des DEUX-SEVRES

SEANCE DU 5 octobre 2026

Sous la présidence de Monsieur Daniel JOLLIT, Maire de Romans

Conseillers en exercices :15
Présents : 11
Votants : 13
Date de convocation : le 28 septembre 2026 *conformément aux dispositions de l'article* **L.2121-11** *du Code général des collectivités.*

Présents : BAUDU Éric, BORDAGE Simon, GAUTRON Renaud, GUYONNET Patrick, JOLLIT Daniel, KAMANGO OLOMBI GUÉRIN Jennifer, MEZIANI Melissa, MORIN Marc, QUEIROS Alexandre, QUEIROS Camille, SUIRE Valérie.

Absents excusés : Céline PELISSON, Loetitia TRUTET, Louise WARNET, Stéphane FOUBERT

Pouvoirs : PELISSON Céline donne pouvoir à QUEIROS Camille, Loetitia TRUTET donne pouvoir à Valérie SUIRE

Secrétaire de séance : Valérie SUIRE

Quorum : Oui

Délibération n° CM 5 octobre 2026 N°40 : Création numéro de voirie Route des Mottes Aiript

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Suite à une demande de EARL Les Mottes, une partie de l'exploitation a été vendue mais pas en totalité il convient donc de créer un n° de voirie pour le reste de l'exploitation soit le n° 9.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et valide le numéro de voirie.

Mise en ligne le : 13/10/2026 16:39 (Europe/Paris)
Collectivité : Romans
https://www.intramuros.org/romans/documents_administratifs/82529

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la bonne exécution de cette délibération.

Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance

Valérie SUIRE

Le Maire

Daniel JOLLIT

MAIRIE DE ROMANS 79 (Deux-Sèvres)

Certifié exécutoire le : 5 octobre 2026

Reçu en Préfecture le :

Publié et Notifié le :

Mise en ligne le : 13/10/2026 16:39 (Europe/Paris)
Collectivité : Romans
https://www.intramuros.org/romans/documents_administratifs/82529